

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le jeudi 10 avril 2014 à 17h30

1. Mot de bienvenue

Nadine Bédard-St-Pierre constate qu'il y a quorum.

Elle accueille les membres présents et informe l'assemblée des dernières nouvelles syndicales, notamment concernant une mission intersyndicale en Haïti, à laquelle deux professeurs du Collège participeront, dans le cadre du protocole de jumelage entre la FEC et la CNEH (Confédération nationale des éducatrices et éducateurs en Haïti). L'actualité politique, avec l'élection du gouvernement libéral, est également évoquée puisque ce dernier sera notre vis-à-vis lors de la prochaine négociation.

2. Nominations : présidence et secrétaire d'assemblée

Le Bureau syndical propose Jacques R. Paradis à la présidence et Sylvie Monjal au secrétariat.

Proposé par le Bureau syndical
Appuyé par Dany Hudon et Linda Simard
Adopté à l'unanimité

3. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée présente le projet d'ordre du jour.

Le projet d'ordre du jour est adopté tel que présenté.

Proposé par Samuel Lafleur-Careau
Appuyé par Geneviève Kirouac
Adopté à l'unanimité

4. Adoption des procès-verbaux de :

- L'Assemblée générale du 19 février 2014

Proposé par Paul-Émile Houle
Appuyé par Luc Duchaine
Adopté à l'unanimité

5. Préoccupations des membres

Lucie Piché et Nadine Bédard-St-Pierre font un suivi sur les préoccupations exprimées par les membres lors de la précédente assemblée générale, notamment concernant les publicités de l'association étudiante (« Ton prof est *legit?* ») et le processus d'assurance qualité implanté par le Collège.

Quelques préoccupations sont ensuite partagées par les membres. La question du stationnement payant pour les conférenciers invités par les professeurs est soulevée.

6. Négociation 2014-2015 : les demandes intersectorielles

Nadine Bédard-St-Pierre explique aux membres pourquoi la 2^e phase de consultation de la CSQ pour les demandes intersectorielles ne peut se faire en ce moment : les différents intervenants du front commun sont en train d'harmoniser leurs demandes au niveau salarial.

Quelques éclaircissements concernant la dernière négociation sont demandés.

7. Négociation 2014-2015 : les demandes sectorielles

Louis-Philippe Paulet et Éric Denis, membres du comité de négociation de la FEC, présentent aux membres le 2^e cahier de consultation de la FEC pour les demandes sectorielles.

Après avoir souligné l'évolution du contexte depuis la dernière négociation, ils soulignent qu'à la suite de la 1^{ère} phase de consultation, c'est une approche de négociation par objectifs qui a été retenue pour la négociation 2014-2015. La demande s'organisera autour de 3 grands thèmes :

- La tâche et l'amélioration des conditions d'exercice.
- La valorisation de la profession et l'appartenance à l'enseignement supérieur.
- La consolidation du réseau collégial.

Chaque thème est organisé en sous-thèmes, avec une liste de moyens potentiels identifiés pour corriger la problématique exprimée.

Les membres présents sont ensuite invités à échanger en sous-groupe et à élaborer des propositions.

Le président d'assemblée demande aux membres s'ils ont des propositions à soumettre à l'assemblée générale concernant le 2^e cahier de consultation de la FEC. Différentes propositions sont soumises à l'assemblée.

Le président d'assemblée soumet ensuite à l'assemblée la proposition principale :

Considérant les résultats de la première phase de consultation en vue de la négociation de la prochaine convention collective.

Considérant le bilan de la dernière ronde de négociations.

Considérant les résultats des travaux menés par les différents comités de la FEC-CSQ, notamment le CIFAC.

Il est proposé que :

- *La FEC-CSQ travaille à mener la prochaine négociation sectorielle en étroite collaboration avec la FNEEQ.*
- *La demande syndicale sectorielle soit organisée de façon thématique et par objectifs.*
- *La demande syndicale s'articule autour des trois thèmes suivants :*
 - *La tâche et l'amélioration des conditions d'exercice.*
 - *La valorisation de la profession et l'appartenance à l'enseignement supérieur.*
 - *La consolidation du réseau collégial.*

- Les sous-thèmes et moyens d'obtenir des gains dans chacun de ces thèmes consistent en ceux présentés dans le document *Demande sectorielle pour la négociation 2015*, tels qu'amendés par l'assemblée générale des professeurs du cégep de Sainte-Foy par la proposition suivante.

Amendements

THÈME 1 La tâche et l'amélioration des conditions d'exercice

1.1 La complexité, l'alourdissement de la tâche et l'éclatement de la tâche

Moyens, ajouter :

- Tenir compte dans le calcul de la CI des cours offerts à l'extérieur des murs du collège (déplacement, adaptation...).

Moyens, reformuler (« Élimination des 173 h ») :

- Élimination de la reddition de compte associée à la reconnaissance du temps de travail.

1.3 Les étudiantes et les étudiants ayant des besoins particuliers (EBP)

Moyens, ajouter :

- Introduction d'un facteur dans la CI considérant les EBP dans les cours-groupes.
- Identification des moyens à partir notamment des mesures suggérées par le CPNC et la FEC pour soutenir le personnel enseignant ayant des EBP.

1.5 La précarité

- Ne pas utiliser le terme « faux » précaires.

Moyens, reformuler :

- Octroi d'un poste pour les enseignants non permanents détenant depuis un certain nombre d'années des contrats à temps plein.

1.9 Assurance qualité

Qu'un nouveau sous-thème concernant la question de l'assurance qualité soit ajouté.

THÈME 2 La valorisation de la profession et l'appartenance à l'enseignement supérieur

2.1 Autonomie professionnelle

Moyens, ajouter :

- Détermination/définition du champ disciplinaire dans la convention collective.
- Inscription à la convention collective que les politiques et règlements des collèges doivent respecter en tout temps l'autonomie professionnelle.
- Que la sanction des moyens d'évaluation des pratiques enseignantes soit réalisée par les professeurs.
- Que les tâches réservées aux professeurs soient clairement définies dans la convention collective.

2.3 CCTT et la recherche

Moyens, ajouter :

- Bonification des libérations accordées à la recherche pour les professeurs.

2.8 Remboursement des cotisations professionnelles

Moyens, ajouter :

- Remboursement des frais de perfectionnement liés à l'accréditation professionnelle.

**Proposé par Paul-Émile Houle
Appuyé par Samuel Lafleur-Careau
Adopté à l'unanimité**

8. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est levée à 20h10.

Président

Secrétaire